

ORGANISATION et REGLEMENT

VOLET A CONSERVER

Associations organisatrices :

Comité des Fêtes et Foyer Culturel et Social d'Essert

Nouveau N° téléphone portable : **07 67 67 18 68 de 17 à 20 heures**

Règlement :

Les stands peuvent être mis en place jusqu'à 8 heures. Passé ce délai les organisateurs se réservent le droit d'attribuer l'emplacement à un autre exposant.

Les exposants s'engagent à ne pas vendre de produits consommables sur place, tant solides que liquides.

Pour les particuliers, la vente dans les brocantes reste ouverte de manière exceptionnelle, sous la condition qu'ils n'écoulent que des objets personnels usagés.

Les exposants doivent respecter les emplacements qui leur sont attribués et les rendre dans le même état de propreté qu'à l'arrivée.

La circulation des véhicules des exposants est interdite dans l'enceinte de la manifestation de 8 heures à 18 heures.

Les véhicules doivent être stationnés en dehors de l'enceinte de la manifestation.

Les exposants sont tenus de présenter, à la demande des organisateurs, la preuve qu'ils ont acquitté le montant de la location de leur emplacement au moyen du reçu qui leur est adressé après paiement.

Toute sonorisation est interdite y compris les amplificateurs de voix.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de problèmes avec les services fiscaux et la SACEM, en cas de vol, d'accident ou de détérioration du matériel exposé.

**Une restauration fixe et ambulante est assurée
par notre organisation dès l'ouverture**

Confirmation de réservation :

Si vous nous indiquez un N° de portable ou une adresse mail, un sms ou un mail vous sera envoyé pour confirmer votre inscription.

Le numéro des places vous sera envoyé à l'adresse du bulletin d'inscription dans la semaine précédant le marché, sous enveloppe affranchie fournie par le Comité. (Plus besoin de joindre d'enveloppe).



BULLETIN D'INSCRIPTION

Date limite d'inscription : 31 Aout 2018

Le nombre des places est limité.

Les inscriptions seront closes dès que le métrage maximal sera atteint.

Elles ne seront prises en compte qu'accompagnées impérativement des pièces obligatoires (en respect de la législation en vigueur).

Nom ou Raison sociale.....Prénom.....

Adresse

Ville..... Code postal.....

Téléphone..... adresse mail.....

Nature du stand

Souhait d'emplacement.....

TARIF(*), comprenant les frais d'envoi de la confirmation

Emplacement	de 4 mètres	13 €	de 8 mètres	25 €
	de 6 mètres	19 €	de 10 mètres	31 €

Total à payer €

Chèque bancaire à l'ordre de :

Organisation des Puces ESSERT

Adresse : **Organisation des Puces**

13 rue Jacques Prévert - 90850 ESSERT

Pièces obligatoires à fournir :

- ✓ Chèque
- ✓ Photocopie recto verso de la carte d'identité (ou passeport) du vendeur
- ✓ Pour les pro : photocopie de la carte professionnelle
- ✓ **Attestation sur l'honneur (formulaire au verso à compléter)**

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions d'organisation et du règlement et m'engage à les respecter.

Date :/...../ 2018

Signature :

précédée de la mention «lu et approuvé»

* Remboursable seulement en cas d'annulation de la manifestation par les organisateurs.

